



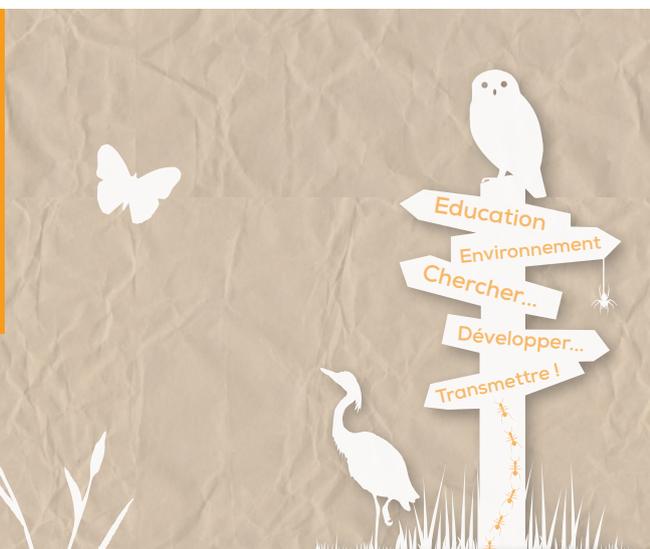
FICHE TECHNIQUE n° 35

Savez-vous planter ensemble ?

Des clés pour se lancer dans un jardin à partager naturel

Sommaire

Bon à savoir	1
Des clés pour se lancer	5
Retours d'expériences	10
Ressources	14



Introduction

Le nombre de jardins partagés a explosé depuis la fin des années 1990 en France. Aujourd'hui, il existe presque autant de dénominations que de jardins : familial, communautaire, pédagogique, d'insertion, solidaire, de la paix, de proximité, collectif, nomade etc. Et pourtant, il est souvent difficile de les catégoriser car beaucoup d'entre eux sont uniques de par leur projet, la diversité des savoirs, des pratiques et des personnes qui les font vivre.

Ces jardins partagés ont tous des valeurs communes liées au partage et sont des lieux qui répondent aux nouvelles attentes de la société autour des enjeux environnementaux et sociaux de proximité.

Le jardin partagé est un espace, réunissant des habitants d'un même quartier, dont chacun devient acteur en jardinant. Mais le jardin n'est pas seulement un lieu où l'on cultive, c'est également un lieu de rencontre, de convivialité, d'échanges.

Cette fiche technique vous présente des points clés pour réussir son jardin à partager et vous propose des retours d'expériences sur quelques jardins partagés picards... Peut-être aurez-vous envie de vous lancer dans l'aventure après sa lecture...

Un peu d'histoire...

Le terme de jardin apparaît au Moyen Âge et son origine est latino germanique *hortus gardenus*, qui signifie littéralement « jardin entouré d'une clôture ». Dans le nord de la France, « jardin » s'est longtemps prononcé « gardin » et c'est cette forme que l'anglais a emprunté avant d'en faire le nom « garden ».

Des jardins ouvriers aux jardins familiaux

Au cours du XIX^{ème} siècle, avec la révolution industrielle, de nombreux ruraux quittèrent leurs terres pour rejoindre les villes afin d'y trouver du travail. Ce changement de conditions de vie a eu pour conséquence que ceux-ci n'ont plus eu accès à la terre agricole.

Face à ce constat, l'Abbé Jules Lemire, négocia avec la municipalité d'Hazebrouck dans le Nord, des parcelles de terres pour la population ouvrière. L'objectif était d'offrir à ces habitants la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie en assurant leur autosubsistance alimentaire et d'offrir une occupation saine aux ouvriers pour lutter contre l'alcoolisme très répandu à l'époque. C'est en 1896, que le premier jardin ouvrier vit le jour avec la Ligue du Coin de Terre et du Foyer. En 1920, la Ligue compte 47 000 jardins ouvriers répartis sur tout le territoire français.

Le rôle alimentaire de ces jardins perdra de son importance dans l'après-guerre pour devenir des espaces de loisirs.

Jusqu'en 1952, on distingue différentes appellations : jardins ouvriers, jardins industriels ou ruraux et jardins familiaux. La loi du 26 juillet fusionnera les termes et donnera naissance au nom de jardins familiaux.

Au début des années 1990, un nouveau type de jardins apparaît répondant aux évolutions et aux nouveaux besoins de la société... les jardins partagés.

Des "community gardens" aux jardins partagés

L'origine des jardins partagés de France vient du modèle des *community gardens* (jardins communautaires) des villes nord-américaines, notamment celles de New-York et de Montréal.

Le premier « community garden » est né dans les années soixante-dix à New-York, lors de la crise urbaine et financière importante que connaît la ville. De nombreux bâtiments sont détruits par manque d'entretien et se transforment en terrains vagues et en friches peu attractifs posant des problèmes d'hygiène et de sécurité.

Suite à ce succès, Liz Christy créa l'association *Green Guerrillas* en 1974 afin de structurer les actions des habitants autour d'un véritable projet de vie de quartier. Les jardins communautaires dits partagés sont ainsi nés !



En France, le concept est apparu plus tardivement. Dans les années quatre-vingt-dix, des échanges ont lieu entre des associations françaises et New-yorkaises. Ces associations ont été invitées à parler de leur expérience lors du premier forum national « Jardinage et citoyenneté : le jardin dans tous ses états » qui s'est déroulé à Lille en octobre 1997. Suite à cette manifestation, le premier jardin communautaire voit le jour à Lille : le jardin des retrouvailles, puis à Paris en 2002.

Un rôle social et écologique avant tout

À Paris, la charte Main Verte des jardins partagés résume bien les aspirations des citoyens en définissant le jardin Partagé comme « un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à la diffusion des connaissances. C'est un lieu ouvert sur le quartier, convivial, qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Il contribue à valoriser les ressources locales en tissant des relations avec d'autres structures (associations, établissements d'enseignement, maisons de retraite, centres sociaux, hôpitaux...) ».

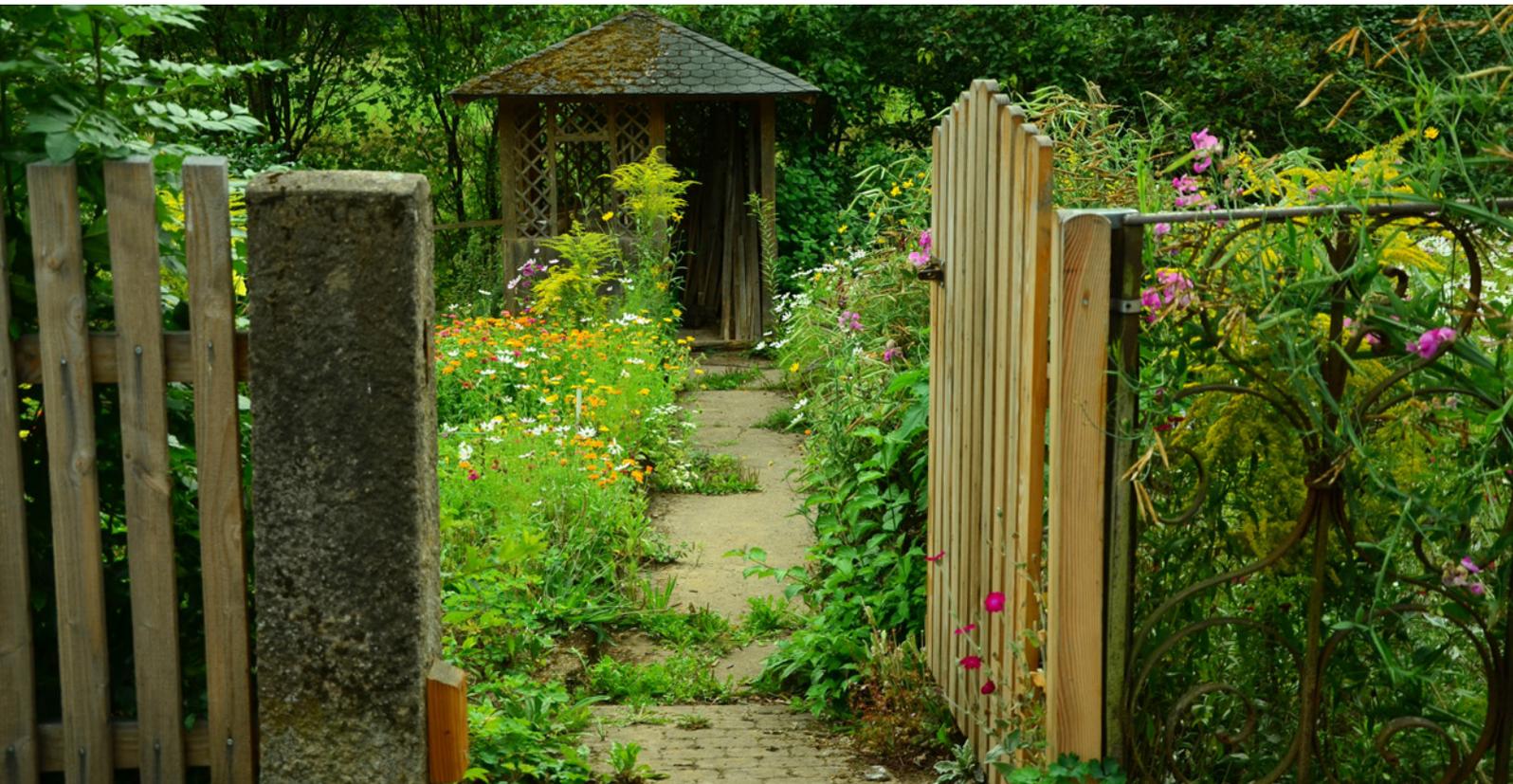
Derrière ces jardins se cachent diverses envies comme celle de cultiver dans le partage et la collaboration fruits et légumes sur quelques mètres carrés, renforcer le lien social en partageant des expériences et des savoirs et participer à la préservation de l'écosystème urbain en bannissant les pesticides de synthèse, en récupérant l'eau de pluie, en compostant, en favorisant la biodiversité...



Photo Flickr R : Vivienne Gucwa

Le saviez-vous ?

En 2019, les produits phytosanitaires dangereux ne pourront plus être utilisés par les particuliers dans les jardins (Loi Labbé). Anticipons la loi et valorisons les techniques alternatives de jardinage qui peuvent être une des clés d'entrée pour fédérer un groupe de personnes.



DES CLÉS POUR SE LANCER...

Avoir un projet de jardin à partager est une très belle initiative, qu'il ne faut cependant pas prendre à la légère. Cela demande un peu de méthodologie ! Plus les éléments du projet seront construits et mûris, plus il sera facile de fédérer des volontaires.

Définir ses objectifs

La question la plus importante à se poser avant de se lancer est de savoir ce que l'on souhaite partager.

- **Le partage au sein d'un groupe** : le jardinage passe parfois au second plan mais il est à l'origine de rencontres et des liens entre les habitants d'un quartier quel que soit leur âge, leur culture et leur milieu social. Au programme, pique-nique, fête d'anniversaire, concert, apéro ou café-jardin, repas ou fête de quartier, atelier de jardinage, expositions... ne sont que prétextes pour rompre l'anonymat.
- **Le partage de valeurs communes** : le jardin regroupe des gens qui partagent les mêmes valeurs telles que la culture d'une



nourriture saine, le bio, l'aménagement d'un espace de ressourcement, la réalisation d'activités artistiques...

- **Le partage de connaissances et de compétences** : le jardin est un lieu d'enseignement et d'échanges de savoirs et savoir-faire entre les adhérents mais également pour les visiteurs pratiques de jardinage naturel, reconnaissance et cuisine des plantes sauvages, plantes tinctoriales, ... On peut aussi favoriser une transmission de savoirs avec la mise en place d'une parcelle dédiée aux enfants sous forme de jardin pédagogique.
- **L'amélioration du cadre de vie** : identifier un terrain qui sera utilisé comme lieu de vie pour les habitants. Bien souvent, il s'agit de terrains non constructibles tels que les zones inondables ou terrain vague, un ancien parking. Ce projet permet également d'intégrer une action en faveur de l'écologie pour la collectivité.
- **L'aspect historique** : conserver l'histoire d'un lieu, d'un monument, d'une histoire de famille... Les jardins médiévaux sont des exemples très connus.

Qui porte le projet ?

Un jardin à partager peut être l'initiative de particuliers (habitants d'un même quartier, amis, passionnés de jardinage, ...), d'élus (communes, communautés de communes, ...), d'associations (de quartier, d'environnement, ...), d'entreprises, de bailleurs sociaux, d'établissements scolaires, de services publics (hôpital de jour, ...). Il est très difficile de catégoriser les différents types de jardins à partager existants car aucun ne se ressemble et chacun a sa propre origine. Cependant quelques points communs apparaissent chez la plupart des jardins qui se maintiennent dans le temps.



Pour concevoir un jardin partagé entre particuliers, la constitution d'un groupe de personnes volontaires et soudées est une des clefs de la réussite. Si une association est créée, elle peut obtenir des subventions et se faire accompagner par une collectivité. Un élu peut faire partie de l'association pour créer une dynamique entre le jardin et la commune.



Les jardins issus d'un aménagement centré dans le quartier sont bien souvent une demande provenant d'un bailleur social. Dans ce cas, la gestion du jardin est confiée à un groupe de locataires ou à une association de quartier. Le lieu existe, l'objectif est ciblé, mais le défi reste que les habitants du quartier s'approprient ce lieu : la convivialité, l'assiduité et la motivation du groupe de départ sont indispensables.

Des réunions sont vivement conseillées pour consolider

le groupe et construire le projet. Des visites d'autres jardins à partager peuvent être envisagées afin d'affiner les objectifs du projet. Du temps de négociation avec des partenaires est à prévoir également dans certains cas.

Une fois le projet affiné, la création du jardin nécessite de la main-d'œuvre, surtout si le terrain doit être nettoyé et aménagé (déchets, arrachage d'arbustes voire d'arbres, mise en place de barrières, de cuves de récupération d'eau de pluie, ...). Il faut prévoir également du temps d'animation du groupe et de partage du savoir-faire pour les novices. Ne pas oublier qu'une fois le jardin créé, un entretien régulier est incontournable et très coûteux en temps. De même qu'un temps d'accueil des visiteurs extérieurs devra être prévu dans le projet.

Zoom sur les jardins familiaux

La création de jardins familiaux est un concept différent dont la demande peut être faite par la commune, une association de quartier ou un groupe de particuliers à destination des administrés ayant un revenu modeste et ne possédant pas de jardin. Le but est de permettre à ces personnes d'améliorer leur condition de vie.

Le principe des jardins familiaux est de cultiver un jardin sur une parcelle mise à disposition par la commune. Chaque parcelle est louée en contrepartie d'une somme modique à un habitant. Ainsi chaque locataire gère son jardin et sa production comme il le souhaite. Cependant un règlement intérieur est rédigé par le Président et son équipe afin d'éviter les conflits (ex : interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, interdiction de planter des arbres hauts pouvant faire de l'ombre au voisin, ...).

La notion de partage n'est pas systématiquement présente dans les jardins familiaux même si certains ont réussi à créer des échanges de savoirs ou de graines entre jardiniers.

Où trouver un terrain pour s'installer ?

L'engouement actuel pour les jardins à partager facilite la recherche de terrain. Toute parcelle peut être une occasion de mettre en place un jardin comme un espace vert, un terrain en friche, un parking, un ancien site d'activité, un particulier qui a beaucoup de surface, ...

Par exemple, un jardin à partager « provisoire » peut voir le jour sur un futur terrain constructible ou dédié à un projet d'aménagement en cours de réflexion par la commune. Cette parcelle ne sera plus temporairement à entretenir par la

collectivité et le jardin pourra voir le jour. Cependant, il faut accepter l'idée que le terrain sera détruit par la suite. Dans ce cas, il est important de bien négocier avec la commune le devenir du jardin à partager (possibilité de relocalisation par exemple).

Par contre, un jardin à partager non entretenu par la suite peut nuire à l'image de la commune. C'est pourquoi, le lien et la motivation entre les personnes du groupe à l'initiative du projet doivent être forts pour convaincre.



Zoom sur les incroyables comestibles

« Les incroyables comestibles » sont une initiative citoyenne qui existe depuis 2008 au Royaume-Uni et dont le principe est de transformer des espaces verts non utilisés en potager ou en verger avec l'accord de la commune : ronds points, bord de canal, jardinières au bord des fenêtres ou terrain privé. L'action, menée par 3 mères de famille, avait pour but d'offrir de la nourriture aux habitants ayant des revenus modestes.

Ces potagers sont créés et entretenus par des habitants volontaires et sont ouverts à tous. Chacun peut se servir librement. Généralement une pancarte avec l'inscription « nourriture à partager, servez-vous ! » est planté sur la parcelle.

Le phénomène est arrivé en France et plusieurs potagers ont vu le jour en Picardie.



Il est impératif que tout le monde ait la même vision du jardinage afin d'éviter les conflits. C'est pourquoi, les initiateurs du projet ainsi que les futurs adhérents doivent être porteurs des mêmes valeurs et travailler sur une œuvre commune.

Faire la promotion du jardin est une étape importante car cela permet de rendre vivant ce lieu et offre une ouverture sur les autres. Les échanges et la transmission des valeurs peuvent se faire. Des visites ponctuelles ou régulières peuvent être réalisées. Des manifestations (fête de la musique, exposition, marché, troc plantes, ...) sur le lieu du jardin sont un bon moyen pour faire connaître le jardin.

Le partage du jardin :

Dans un projet de jardin à partager, tous les adhérents n'ont pas la même approche du jardinage. Certains préfèrent un jardin très entretenu, dépourvu d'adventices avec des légumes en ligne droite alors que d'autres souhaitent cultiver en mélangeant les légumes et en les laissant se ressemer naturellement tout en conservant des herbes sauvages pour les insectes et en mettant en place des buttes selon les méthodes de la permaculture.



Conseil CPIE

Plus le jardin sera vivant et visuellement attractif, plus les visiteurs et membres auront envie de s'y rendre. L'entrée du jardin doit être très soignée et chaleureuse (cabane, pancarte, fleurs, ...) et le jardin bien fleuri !

Quelques compétences indispensables

Afin d'avoir un jardin à partager qui perdure dans le temps, il faut acquérir deux compétences :

- **L'animation de groupe** : une personne motrice dans le groupe aura pour mission de dynamiser les échanges, d'organiser les réunions,...
- **La technique** : un jardinier d'expérience ayant envie de transmettre ses connaissances aura pour rôle de former les novices aux techniques de jardinage, tout en ayant connaissance des pratiques traditionnelles et des pratiques alternatives du jardin au naturel.

Conseil CPIE

L'animation de groupe doit être basée sur l'organisation et la rigueur mais aussi et surtout sur la convivialité et l'échange. Les membres du jardin viennent avant tout pour passer un bon moment, donc chaque rencontre doit être préparée avec soin pour fidéliser les participants.

Les modalités d'accès

Le jardin peut avoir plusieurs types de modalité d'accès :

- **Ouvert à tous** : pas de barrière, toute personne peut venir visiter le jardin ce qui représente une ouverture sur les autres très intéressante mais le jardin n'est pas à l'abri des dégradations.
- **Semi-ouvert** : toute personne peut venir visiter le jardin à partir du moment où un membre de l'association est présent. L'avantage est qu'il y a une surveillance constante quand les visiteurs sont présents et le membre présent se doit d'accueillir les visiteurs pour présenter le jardin.
- **Fermé** : le jardin n'est ouvert qu'aux adhérents et pendant les heures de visites.



Le Papotager d'Isabeille :



L'origine du projet remonte à février 2014, lors de la rencontre des trois membres fondateurs qui se sont alors regroupés dans un jardin familial de 300 m² loué par la mairie de Clermont. Cette rencontre a rapidement permis de tisser des liens allant au-delà du jardinage avec l'envie de nouvelles rencontres et de partages.

Ces personnes ont convaincu l'équipe municipale de mettre à disposition une parcelle jouxtant la première permettant d'avoir un terrain de plus de 800 m² avec un cabanon. La mairie a apporté un soutien plus large au projet qui a dépassé le jardinage pour créer une belle aventure humaine.

Pendant l'hiver, un chantier d'insertion organisé par la commune et l'association Recherche Emploi Bury est intervenu pour nettoyer la parcelle afin de faciliter la mise en culture.

L'association Papotager d'Isabeille a été créée au printemps 2014 afin de donner une autre dimension au projet, et notamment mettre l'humain au cœur du jardin potager et/ou verger. La convivialité et le partage sont des valeurs centrales du projet. L'association compte aujourd'hui plus de 50 adhérents.

L'association vise à ce que l'activité de jardins partagés soit une occasion de tisser des liens entre tous et une source de bien-être.



Le "Jardin des Marais" de Gournay-les-Usines

Le jardin des Marais se trouve au sein de la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) qui s'est engagée dans une ambitieuse politique de renouvellement urbain. Ce jardin se trouve dans le quartier de Gournay-les-Usines, en limite de la ZAC du même nom, et dont le projet de renouvellement urbain a été lauréat du prix « écoquartier » qui prévoit notamment la construction de 750 logements. C'est dans ce cadre d'écoquartier que la CAC a impulsé cette idée de jardin partagé au cœur de Gournay, pour répondre aux objectifs suivants :

- la création d'espaces verts dans un quartier qui en compte peu aujourd'hui,
- la sensibilisation aux pratiques respectueuses de l'environnement,
- la valorisation de la participation des habitants,
- la création d'un lieu de vie et de convivialité,
- la valorisation des friches urbaines temporaires liées à l'aménagement du quartier.

Bien que cette ambition ait été portée à l'origine par la Communauté d'Agglomération, sa mise en œuvre tient à la volonté et à l'investissement des habitants entourés de paysagistes et d'animateurs missionnés par la CAC. Le projet a commencé en septembre 2010.

Afin de veiller au bon fonctionnement et la bonne gestion de ce lieu par l'association, la CAC a fait appel à l'association Graines de Jardin durant la phase de mise en œuvre et de lancement du jardin. Son rôle d'accompagnateur de projet a permis de conseiller les membres de l'association, sur le fonctionnement du jardin, sa conception, sa gestion jusqu'à la parfaite prise en main par ses membres à la fin de l'année 2012.



Aujourd'hui, l'association *Le jardin des Marais* a pour ambition de valoriser la vie de quartier auprès de ses habitants mais aussi de créer des liens intergénérationnels au sein du quartier Gournay et des élèves des écoles voisines.

L'Écume du jour

Depuis 2009, le jardin partagé de l'Écume du Jour est installé en bordure du quartier Saint-Jean.

Sur un terrain de plus de 5 000 m² prêté par la mairie de Beauvais, sont cultivés des légumes, des fruits, des fleurs et plantes aromatiques, cultivés de manière biologique et à la main.



L'objectif est de promouvoir une alimentation saine et d'apprendre à cuisiner des légumes et fruits de saison.

Le jardin partagé de l'Écume du Jour est un tremplin, un lieu de vie où il fait bon de partager, questionner et apprendre à se connaître. On y apprend des techniques de jardinage, on se laisse aller à l'expérimentation, on prend des initiatives. La pédagogie du droit à l'erreur et la valorisation des savoirs de chacun

permettent à tous de prendre une place dans cette expérience collective.

Ce projet se veut une réelle passerelle entre la santé, l'alimentation, l'économie financière et l'environnement. Faire avec peu, se saisir des connaissances de chacun et respecter l'environnement s'imbriquent harmonieusement.

Le jardin est divisé en 3 parties (de 1 700 mètres carrés chacune) :

- **Une partie collective** dont « l'aménagement et l'entretien » sont proposés aux volontaires tous les mercredis après midi. Cet espace est pensé et construit collectivement, notamment selon une technique de rotation des cultures. Cette partie permet un premier d'échange de pratique du jardinage pour les non initiés et curieux de NATURE...

- **Des parcelles individuelles** (15 mètres carrés environ) attribuées après s'être investi sur la parcelle collective pendant 6 mois. Ces parcelles sont faites pour une culture individualisée avec incitation forte à l'échange et l'entraide. L'occasion de s'essayer à de nouvelles techniques de jardinage, de semer de nouvelles plantes, d'autres variétés... Ces petits espaces permettent également de répondre à des demandes de savoirs plus techniques.
- **Un secteur expérimental et sauvage** avec la remise en culture d'une ancienne cour de grange abandonnée. Une fois les briques et les gravats enlevés, cet espace a été réhabilité. Il accueille des parcelles expérimentales de plantes sauvages, ainsi qu'à la permaculture.

Cette démarche montre qu'un espace à l'abandon peut redevenir propice au jardinage.

Le jardin d'insertion d'Hirson

Depuis 2005, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Hirson a mis en place des jardins solidaires dans différents quartiers de la ville : les récoltes réalisées sur les 4 200 m² de jardins mis à disposition par la municipalité sont ensuite mises en rayons à l'épicerie solidaire. En échange d'activités d'intérêt général dans le cadre d'un contrat d'intégration signé avec le CCAS (par exemple : des heures de bénévolat pour entretenir les jardins), les demandeurs d'emploi, pour la majorité allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active), ont la possibilité de faire leurs courses de nourriture, notamment de fruits et légumes, à moindre coût à l'épicerie sociale.

Les jardins solidaires bénéficient de l'appui précieux de Jean-Pierre Guilbert, conseiller technique jardinage, qui sensibilise les usagers à la réduction des pesticides et aux économies d'eau, avec la mise en place progressive du compostage, du paillage, d'un système de récupération d'eau. Le jardinage naturel est donc ici aussi un moyen de toucher des publics socialement défavorisés en faisant le lien avec l'alimentation saine.

Le jardin de la paix

Un jardin interculturel a vu le jour en juillet 2013 au pied de la résidence pour personnes âgées « La clé des champs » à Beauvais. La mairie a mis à disposition 1 350 mètres carrés de terrain au groupe interreligieux « Croyants unis pour la paix ».



Les membres de ce groupe se réunissent tous les mardis matin pour jardiner mais aussi pour profiter d'un moment d'échange et de convivialité.

Le groupe s'est formé en 2003 au moment de la guerre en Irak. Actuellement, quatre religions y sont représentées : catholique, juive, protestante et musulmane. Un représentant de chaque religion est désigné, ce sont les « Sages ». Ils accompagnent le projet du

groupe et répondent aux questions sur les fondements de la foi de chacune des religions.

Ce jardin a la particularité d'être ouvert en permanence. Les récoltes sont partagées entre les membres mais aussi avec les habitants du quartier qui sont dans le besoin. Les fleurs sont distribuées pour décorer les lieux de cultes.

Le plan de jardin a été étudié afin de symboliser la diversité des religions. Un chemin central représente le tronc commun et les chemins, les branches faisant allusion aux différentes religions.

Se faire accompagner

Un accompagnement peut être réalisé par l'URCPIE de Picardie (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) sur des projets de création de jardins partagés, en :

- participant aux réunions de concertation avec les différentes parties prenantes pour affiner le projet,
- amenant des conseils sur la méthodologie,
- proposant des animations, de la sensibilisation sur des techniques de jardinage naturel, sur la biodiversité et le Développement durable,
- mettant en réseau, relayant les informations de l'association...

L'accompagnement est à la carte selon les besoins exprimés (retrouvez les contacts dans la rubrique "Ressources" ci-dessous).



Structures et personnes ressources

- **Les Jardins s'emmêlent - animés par les CPIE de Picardie**
Adresse de correspondance : 33, rue des Victimes de Comportet - 02000 MERLIEUX
Tel : 03.23.80.03.02 - Mail : contact@cpie-picardie.org
- **Le Papotager d'Isabeille**
Mail : jardinezaclermont@gmail.com
Site Internet : <https://www.facebook.com/PapotagerdIsabeille>
- **Le "Jardin des Marais" de Gournay-les-Usines**
Tel : 06.70.45.34.16
- **Le jardin partagé de l'Écume du jour**
Adresse : 5, rue du Faubourg Saint-Jacques - 60000 BEAUVAIS
Tel : 03.44.02.07.37 - Mail : ecumedujour60@yahoo.fr
Site Internet : <http://ecumedujour.org>
- **Le Jardin de la Paix**
Site Internet : <http://www.epubeauvais.com/jardin-de-la-paix.php> ou <http://www.net1901.org/association/JARDIN-DE-LA-PAIX-PARC-LEBLANC,1115846.html>

Bibliographie

- Frédéric BASSET (2008). *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*. Terre vivante Éditions, 157p.
- Réseau École et Nature (2003). *Le jardin des possibles*. Réseau École et Nature Éditions, 133 p.
- Action Vert l'Avenir (AVA) (2014). *Faire son jardin en ville, le guide du jardin partagé*. 32 p.
- Sandrine-Marie SIMON et Philippe GAUFRETEAU (2015). *Le jardin partagé*. Éditions Pourpenser, 24 p. (livre jeunesse)

Webographie :

- **Le réseau des jardins partagés** : <http://jardins-partages.org>
- **Site de prêt de jardin entre particuliers** : <http://www.pretersonjardin.com>
- **Documents à télécharger de l'AREHN** : http://arehn-asso.superdoc.com/Documents/pdf/Ficheoutil/jardin_partage.pdf